

LA "CANADIAN PACIFIC STEAMSHIPS"

COLOMBIE-BRITANNIQUE—INTERPELLATION
AU SUJET DU PROGRÈS DES
NÉGOCIATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Je l'en ai prévenu et j'ose croire que l'avis lui est parvenu à temps. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre à quoi ont abouti les négociations entre la *Canadian Pacific Steamships*, le service de navigation sur la côte de la Colombie-Britannique et les syndicats visés par la loi de 1958 sur le service de navigation sur la côte de la Colombie-Britannique? Si les parties n'ont pas conclu d'accord, quelle mesure le gouvernement envisage-t-il?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Je remercie le député de son préavis. Comme le savent la plupart des députés, au cours de la dernière session le Parlement a adopté une mesure législative pourvoyant à la reprise du service de navigation sur la côte de la Colombie-Britannique.

Un administrateur a été nommé aux termes de la loi pour diriger l'exploitation de cette ligne de navigation. Ensuite, une commission d'enquête a été constituée et a réuni les parties intéressées au cours d'un certain nombre de réunions. Comme résultat, les éléments de désaccord ont été réduits dans une grande mesure. Les questions qu'il reste à débattre ont trait aux taux de rémunération, y compris le surtemps, aux modalités de la nouvelle entente et au programme de bien-être social des employés.

Dans l'intervalle, nous avons tâché de mettre les deux parties en contact en conférant avec le syndicat international des marins et les représentants du Pacifique-Canadien. Comme résultat, les parties se sont rencontrées pas plus tard que vendredi dernier à Montréal. On étudie actuellement le résultat de cette réunion afin de déterminer quelles nouvelles mesures peuvent être prises pour mettre les parties d'accord et apporter une solution satisfaisante au problème.

M. Howard: M. Taylor, de Toronto, est-il toujours le commissaire chargé des enquêtes industrielles et continuera-t-il de remplir ces fonctions jusqu'à ce que les négociations soient terminées?

L'hon. M. Starr: Il se peut qu'on ait encore recours à ses services.

LES PONTS

QUESTION RELATIVE À LA FERMETURE DES VOIES
VÉHICULAIRES DURANT LA RÉFECTION
—M. LOISELLE

(Texte)

M. Gérard Loiseau (Sainte-Anne): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports (M. Hees) concernant le pont Victoria, dont une partie est dans ma circonscription.

Est-il vrai que le National-Canadien a l'intention de fermer la voie véhiculaire de ce pont, en amont, pour une période de 4 mois, et l'autre voie, en aval, pour une période de 12 mois? Si oui, le ministre a-t-il l'intention de protester auprès du National-Canadien contre les délais désastreux qui s'ensuivront pour ceux qui auront à voyager entre la rive sud et Montréal?

(Traduction)

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je communiquerai avec la direction du National-Canadien. Je ne suis pas au courant de la question que le député a soulevée. Je n'en ai pas entendu parler. Je demanderai à la direction de soumettre un rapport aussitôt que possible.

(Texte)

M. Loiseau: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? L'honorable ministre n'a-t-il pas vu dans les journaux que, depuis quelques jours, il est question de la fermeture des deux allées véhiculaires du pont Victoria?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre. On ne peut guère soutenir, semble-t-il, qu'il y ait une question d'intérêt public et pressant à s'enquérir de ce que le ministre a lu dans les journaux, vu surtout qu'il a accepté la question pertinente comme préavis.

NORD CANADIEN ET RESSOURCES
NATIONALES

AU SUJET D'UNE RÉDUCTION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES DU MINISTÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. A. Hardie (Mackenzie-River): J'aimerais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Le ministre peut-il dire à la Chambre si l'article publié hier dans le *Citizen* d'Ottawa et disant que les prévisions budgétaires de son ministère pour 1959 avaient subi une diminution de 25 millions de dollars, est fondé?